Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 23 (1959)

Heft: 89-90

Artikel: La série andar(e) - anar - aller

Autor: Lanly, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399240

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SÉRIE ANDAR(E)-ANAR-ALLER

Les phénomènes de génération spontanée sont rares en syntaxe comme ailleurs.

(Ernout et Thomas, Syntaxe Latine, Préface).

L'explication de l'origine ou des origines du verbe qui se présente à l'infinitif sous l'apparence de l'italien andare, du castillan andar, du provençal et du valencien anar, du français aller (a. fr. aler) est l'une des plus controversées qui soient. Malgré la ressemblance de ces formes il n'est même pas admis que ce soit le même verbe.

Dans ce dernier quart de siècle des solutions ont été proposées notamment par A. Dauzat ¹, M. Pierre Fouché ², Miss D. Patton ³, M. Warren F. Manning ⁴ et C. C. Rice ⁵: elles ne paraissent pas décisives ⁶. En 1939 Miss Patton concluait sa contribution par le rappel de cette phrase de Scheler:

« L'origine de ce mot (aller)... a beaucoup torturé les étymologistes et, malgré tous les efforts, elle échappe encore à la certitude. »

S'il refuse de considérer le scepticisme comme « salutaire », le linguiste s'intéressant au français et aux langues romanes continue, d'une manière latente, à se poser ce problème, à moins qu'il n'ait été con-

- 1. Études de dialectologie romane dédiées à Ch. Grandgagnage (Liège, 1932); Études de Linguistique française (2e édit., d'Artrey, 1946).
 - 2. Mélanges offerts à Edmond Huguet (1936).
 - 3. Mélanges offerts à Mrs. K. Pope (1939).
 - 4. Revue Language (1937), p. 186-193: A proposed etymology: aller < *ad-iterare.
 - 5. Carlton Cosmo Rice: Romance Etymologies (University of North Carolina, 1946).
- 6. M. G. Guillaume (Français Mod., 1941) n'étudie en effet que la répartition des trois radicaux d'« aller ».

L'indication d'autres articles ou notes récemment parus est donnée par la Revue de Linguistique Romane, tome XXI, p. 148 (chronique bibliographique de MM. Raphaël Levy et Lawrence Poston Jr.). Nous les avons consultés.

vaincu par les publications citées plus haut : ce n'est pas encore notre cas. Quel que soit le respect que nous avons pour nos maîtres, nous ne pouvons pas accepter, en effet, l'orientation donnée à l'étymologie de andar(e) -anar -aller par A. Dauzat et M. P. Fouché, et cela pour des raisons fondées sur l'observation de la transmission (ou de l'adoption) des langues. On ne doit pas aller chercher l'origine d'un verbe usuel — des plus usuels — du français, et des autres langues issues du latin, en divers pays, dans le substrat d'un idiome disparu : pour les mots les plus courants, la nouvelle langue efface l'ancienne. Comment des gens convertis au latin auraient-ils pu laisser de côté l'un des verbes les plus fréquents, l'un des premiers « enregistrés », constamment entendu, et recourir à la vieille racine d'une langue antérieure? Ce verbe, en admettant que dans la moitié nord de la Gaule nous ayons affaire à une deuxième racine, n'aurait pas pu être le même dans des pays aussi différents que l'Espagne, la Narbonnaise, l'Italie même. Comment les sujets parlants auraient-ils pu utiliser d'une part le verbe latin le plus usuel de sens « aller » (IRE) aux formes prototypes du français irai(s), de l'espagnol ou provençal iria, de l'espagnol iba, ir, yendo, etc., un deuxième verbe latin très courant (VADO je vais, prov. vau, ital. vo (vado) etc., etc.) et entremêler, d'autre part, cette « conjugaison » composite, mais latine, de formes d'une autre langue? Comment enfin ce mot «indigène» aurait-il pu resurgir d'un fonds prélatin jusque dans le berceau même du latin, avoir été oublié pendant toute la période historique du latin pour reparaître à l'époque dite de basse latinité? Non! De même que sont latines les formes irais, iria... ou je vais, vau, vo, etc. de même sont latines les racines ou la racine de andar(e) -anar -aller 1.

* *

Un premier problème se pose : si andare -andar -anar se réduisent facilement à l'unité, aller peut-il s'intégrer à ce groupe ? Miss Patton rappelle d'abord, en citant Nicholson, pour quelles raisons on ne peut retenir l'explication admise par Schuchardt, Cornu, Meyer-Lübke,

1. Il ne nous échappe cependant pas que des verbes calqués de la langue indigène peuvent doubler les verbes de la langue colonisatrice : ainsi « droper » en Afrique du Nord (arabe drob, frapper puis frapper (la route), double courir et marcher. Mais il a un caractère nettement argotique ou fantaisiste : -andare -anar -aller sont des mots sérieux et sont seuls : nous leur reconnaîtrons malgré tout une origine familière.

Gamillscheg qui ramènent aller à ambulare : même dans les commandements militaires ambulate aurait abouti à *amblate > amblez (cf. simulare > sembler et ambulare lui-même > a. fr. ambler). Tout en reconnaissant d'autre part qu'une solution qui conviendrait à l'ensemble de ces verbes serait la meilleure, elle s'est attachée au seul verbe aller. L'étymologie qu'elle présente est en soi admissible, pour le sens et la forme, et même séduisante : aller aurait été formé sur un participe antérieur allé, issu du latin allatus, participe de afferre (apporter, transporter) qui se rencontre, au passif, à l'époque classique, avec un sens équivalent de celui du verbe aller (littéralement : se transporter à, se rendre à). Il resterait cependant à savoir si afferre, en ce sens, appartenait à la langue parlée courante. Rien ne permet de le penser ¹. Issu de allatus, aller n'aurait d'autre part rien de commun par la racine avec andare et anar auxquels il paraît trop lié pour être d'une origine différente ².

L'étymologie proposée par M. Warren F. Manning (aller < AD-ITE-RARE) soulève d'énormes difficultés phonétiques et paraît bien discutable quand précisément ITERARE a donné errer et, en composition, des mots comme a. fr. enerrer, messerrer (signalés par M. W. F. Manning luimême) 3.

Du reste une solution qui, comme celles de Miss Patton et de M. W. F. Manning, ne convient qu'à l'un des verbes du groupe andar(e) -anar -aller, à celui d'ailleurs qui ne peut pas être à l'origine des autres, n'en est pas une : ces trois verbes de même sens, intervenant aux mêmes endroits (et d'abord aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du subjonctif, de l'impératif, de l'indicatif présents) pour compléter des « conjugaisons » également commencées avec IRE et VADERE, forment indiscutablement une famille. Une explication, pour être valable, doit révéler leur commune origine et celle-ci doit être latine. M. Carlton C. Rice ramène bien andare -anar -aller au même adnare mais il est forcé de supposer des intermédiaires différents et cela rend son explication peu vraisemblable (adnare > annare > annulare pour « aller »; adnare > *adnatare > *anni-

^{1.} Miss Patton cite un exemple tiré de Virgile.

^{2.} Albert Dauzat faisait toutefois venir anar puis andare de aller. Études de Ling. Française, p. 186.

^{3.} Article cité (Revue Language, 1937, p. 188-189). M. W. F. Manning établit ainsi sa chaîne phonétique: AD-ITERARE > *ad-itelare > *adtlare > *allare, alare > aller, aler. Tout cela paraît bien théorique.

tare pour andar(e)). Il nous a semblé plus naturel d'aller chercher l'origine de andar(e) anar -aller dans le verbe IRE lui-même et ses composés, d'épuiser d'abord les possibilités les plus simples de l'étymologie et d'appeler à l'aide les traces restées dans la langue écrite ou sur le terrain, dans les dialectes ou patois que nous présentent les Atlas Linguistiques.

* *

Les formes du simple IRE étaient linguistiquement faibles à cause de leur brièveté (EO, IS, IT, etc.): quelques-unes, dissyllabiques, ont pu se maintenir (esp. ir, iba, ito, yendo), d'autres se sont renforcées (fr. irai(s), prov. et esp. iria): mais les personnes monosyllabiques n'ont pas laissé de traces. La conjugaison « irrégulière » ¹ de ce vieux verbe latin était déconcertante d'autre part pour des néo-Latins, Gaulois ou autres : raison suffisante pour qu'elle ne se soit pas maintenue telle quelle et pour qu'elle se soit « étoffée » ; raison pour nous déterminante de rechercher autour de IRE comment a pu se constituer cette troisième forme — ou « série » de formes — qui complète la conjugaison des verbes romans de sens aller.

Parmi les composés latins de IRE celui qui conviendrait le mieux pour le sens et même la forme est ADIRE, car andar(e) -anar -aller indiquent le mouvement vers plutôt que le mouvement à partir d'un point 2. Mais en admettant que l'on puisse expliquer le changement de suffixe (-ar(e) au lieu de -ire), le préfixe ad- ne pouvait pas aboutir à and- ou à all-. Addre n'est cependant pas à éliminer définitivement.

Nous pensions donc à quelque néo-composé dans lequel une forme IRE serait précédée d'un autre adverbe ou préposition quand le hasard a mis sous nos yeux un manuel de langue espagnole de la collection Jean-Bouzet, portant en gros titre Adelante!. Nous avons eu l'intuition qu'il y avait là la clef, peut-être double, de andar(e) et de aller. Il restait seu-lement à déterminer deux points : l'adverbe ANTE qui nous paraissait présent dans andar(e), avait-il laissé la place à un autre — et lequel? AD

1. ...irrégulière parce que la racine se présente avec des alternances, à deux degrés : racine ey + o > eo racine i + t > it

2. Le français et le provençal, au moins, ont dû ajouter l'adverbe en (inde) pour exprimer l'idée de séparation (je m'en vais) : c'est donc que aller et anar ne l'indiquaient pas par eux-mêmes.

+ ILLA? - dans aller? Comment s'expliquait d'autre part le suffixe -er (au lieu de -ir)?

Adelante lui-même, cet adverbe qui à lui seul est tout un verbe comme en avant (ou l'italien avanti!), « ici », « là-bas! », etc..., nous suggérait qu'il fallait partir des formes impératives ou subjonctives-impératives. La 2º personne du singulier ne nous apprenant rien (puisqu'elle est presque partout empruntée à VADERE) : il fallait regarder les personnes du pluriel. Le subjonctif-impératif italien andiamo (et andiate) ne nous a peutêtre pas laissé le temps de raisonner aussi méthodiquement et nous a présenté immédiatement des prototypes latins où nous avons cru apercevoir ANTE :

```
andiamo < *ANDEAMUS <...
andiate < *ANDEATIS <...
```

Nous aurions deux possibilités de les expliquer :

- A) soit par ANT(E) EAMUS (allons en avant !) mais il resterait à justifier le d— et à vérifier l'existence de cette formule—;
- B) soit par ADEAMUS (subjonctif-impératif d'un composé usuel de IRE, ADIRE- aller vers). En ce cas il faudrait justifier la présence du n, si ce n'est pas un phénomène parasite régional, dû par exemple à une attaque forte du mot dans les commandements ou exhortations.

Mais, dira-t-on, si adeamus s'est conservé, pourquoi adire n'a-t-il pas fait de même? En linguistique il faut souvent se contenter d'enregistrer des faits sans leur chercher des explications rationnelles : l'usage est souvent capricieux. Il est bien connu que dans le passage du latin aux langues romanes ce sont souvent les diminutifs et les fréquentatifs, plus solides phonétiquement et sémantiquement plus « parlants » ou plus évocateurs, qui l'ont emporté sur les mots simples. En ce qui concerne adire nous avons au moins un précieux témoignage pour nous renseigner : le grammairien latin Diomède, dans la 2° moitié du Ive siècle, nous apprend que le peuple usait continuellement de adito, aditare au lieu de adeo, adire 2. L'une des raisons pour lesquelles aditare s'est substi-

^{1.} Nous constatons, après coup, que nous n'avions rien inventé. M. J. M. D. Ford a supposé que aller venait de ad + de + (illac) + re.

⁽Cf. Warren F. Manning article cité p. 186) et C. C. Rice, article cité, p. 28, note 8.

^{2.} Renseignement puisé dans l'article cité de M. Warren F. Manning (revue Language, 1937, p. 191) qui cite Diomède 1, 345, 1: « hoc (« adeo, adis ») iteramus « adito, aditas » dictitantes, ut Ennius (trag. 394) « ad eum aditavere ».

tué à ADIRE, ADEO, ADIS.... est la complication de la conjugaison de ce dernier : les alternances de la racine du vieux verbe IRE (et de ses composés) étaient évidemment déconcertantes : l'infinitif IRE (ADIRE) ne répondait pas au présent EO (ADEO) ou du moins les deux formes ne s'inscrivaient pas dans l'un des systèmes de conjugaison (HABEO/HABERE-AUDIO/AUDIRE).

Et pourtant il nous paraît à tous égards préférable de voir derrière andiamo le subjonctif-impératif ADEAMUS, forme classique, courante et qui pouvait être restée vivante, même si son infinitif n'était plus employé sous sa forme première mais sous celle d'un fréquentatif assez semblable, tout compte fait. L'exemple de la conservation d'une forme verbale sans son infinitif ne serait du reste pas unique.

Les formes de subjonctif-impératif ADEAMUS/ADEATIS (OU EAMUS/EATIS) parce qu'elles étaient des exhortations, des cris, étaient plus que des formes verbales : on pourrait les désigner sous le nom de « formesforces »; elles avaient acquis en quelque sorte une autonomie. Leur valeur assurait leur vie même après l'effacement des infinitifs (ADIRE OU IRE). L'italien nous prouve qu'elles ont survécu : cette langue, si elle a perdu IRE — très tôt croyons-nous — possède en effet un giamo issu directement de EAMUS ¹. Séparé de toute façon de IRE par suite de son propre développement phonétique ², giamo s'est constitué son propre infinitif gire et un indicatif gimus ³. L'infinitif gire peut du reste avoir bénéficié de l'aide de IRE, il peut même simplement représenter IRE; celui-ci concurrencé victorieusement par ADITARE et VADERE, ne bénéficiant plus du soutien de formes en -ir ou -i, aurait non pas disparu mais continué à vivre en « s'alignant » sur son seul temps vraiment vivant : EAMUS > giamo.

D'autres formes de IRE et même de ADIRE ont été sauvées par la force de leur valeur, sinon en italien, du moins en provençal et en français lors du désastre général de ces verbes : ce sont, à notre sens, les imparfaits du subjonctif (IREM, ADIREM) qui servaient à l'expression de l'hypothèse et du futur du passé : nous les verrions sous les formes du français irais (et irai) et du provençal iria (et irai) : or ces langues ont perdu IRE. Nous retrouverions de même ADIREM sous les futurs de la Suisse

^{1.} Cf. Meyer-Lübke, Gram. Stor. della Ling. Ital., p. 180, n. 1.

^{2.} Le yod de EAMUS s'est sonorisé en gi-.

^{3.} Cf. Meyer-Lübke, ibid.

Romande adré, adri, odré ¹. Si l'on refuse l'étymologie que nous avons proposée pour le futur et le conditionnel romans on pourra aussi refuser nos exemples des formes en -rai(s) ou -ria: ils ne nous étaient ici pas nécessaires: nous les avons seulement invoqués pour appuyer la leçon que nous apporte giamo: une forme peut se conserver sans l'infinitif correspondant (puis se constituer un nouvel infinitif — ou rénover son infinitif — et une conjugaison au moins partielle).

ADEAMUS ne pouvait pas être mort au IVe siècle, bien que l'infinitif correspondant (ADIRE) ait été supplanté en ce temps-là par son fréquentatif (ADITARE): ce qui nous le prouve c'est que le simple EAMUS n'est pas encore mort puisqu'il vit indiscutablement dans les yamo, giamo relevés par Jaberg et Jud 2: andiamo en est pour nous le parallèle. Dans ces conditions il y aurait encore deux moyens d'expliquer la formation de andare:

1° à partir du seul subjonctif-impératif ADEAMUS > **adiamo : de la même façon qu'un infinitif gire s'est fait — ou refait — à partir de giamo (< EAMUS) un infinitif andare a pu se former à partir de ADEAMUS > *adiamo.

Cette création ou constitution pose cependant deux problèmes :

- a) pourquoi cet infinitif est-il en -are (et non en -ire comme gire)? On pourrait supposer qu'au moment où il s'est formé les verbes du groupe -are (CANTARE) avaient déjà des subjonctifs en -iamo (par analogie de siamo, abbiamo < HABEAMUS) et que sur le modèle cantiamo on a fait andiamo andare. Mais il est plus probable que le couple cantiamo/CANTARE n'existait pas encore. Car andare a dû exister très tôt, comme l'on verra plus loin, avant la constitution des futurs et conditionnels de type roman
- 1. Nous ferions remonter adré, adri, odré... à ADIREM, selon le système suivant que nous avons exposé ailleurs (le Français Moderne, avril 1957 et janvier 1958): ADIR(EM) + éa >*adréa > *adria (conditionnel) et par transposition dans des phrases au présent adré (futur).
- M. Warren F. Manning (article cité, p. 192) veut, après Gauchat, Jeanjaquet, Tappolet, les expliquer par un futur allerai de aller : celui-ci n'est malheureusement pas attesté et la transformation *allerai > adre est bien difficile à soutenir!
- 2. Cf. l'Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud carte 1584 (« andiamo a scegliere » « allons » choisir —): les formes yamo sont celles de la région romaine, du Sud de l'Italie, de la Sicile; les formes andvamo andyam celles de la Toscane et de l'Italie du Nord.

(puisque ses futurs et conditionnels andero/anderei supposent l'existence soit de l'infinitif andare, soit du subjonctif andarem fait sur le précédent).

b) D'où vient le -n- (andiamo-andare)?

Nous avons déjà invoqué l'influence analogique de ANTE : elle n'est pas à repousser. Une explication qui permettrait de s'en passer serait toutefois préférable. Aussi reviendrons-nous à ADITARE qui n'a pas pu disparaître après le IVe siècle sans laisser de traces. Nous arrivons ainsi à notre deuxième hypothèse, celle que nous retiendrons finalement :

2° à partir de aditare.

Phonétiquement ADITARE devait plutôt aboutir à *adtare > *altare. Cette forme n'explique pas andare mais pouvait facilement devenir *antare. On constate en effet de nombreuses épenthèses de nasales en italien (invoquons ici l'influence analogique de ante s'il le faut):

REDDERE > rendere VAPOR > vampa ¹.

Sous l'influence de adiamo (et de son d) qui formait couple avec lui cet *antare devenait andare, à moins que AD(I)TARE, sous cette même influence, n'ait donné, plus tôt encore, *addare (> andare) ².

En retour *adiamo devenait andiamo et le couple se présentait — très tôt certainement — sous la forme :

andiamo-andare.

Ainsi la constitution d'une association ADEAMUS/ADITARE dont les deux membres se seraient soutenus mutuellement pour donner le résultat que l'on vient de voir, permet d'éclairer ce problème, sinon de le résoudre. Loin d'avoir bénéficié de l'analogie de cantiamo/CANTARE, le couple andiamo/andare, avec sa forme en -iamo originelle, aurait en quelque sorte montré la voie aux autres verbes en -ARE et les aurait aidés à prendre, au subjonctif puis à l'indicatif, des finales -iamo 3.

- 1. Cf. Meyer-Lübke, Gram. Stor..., p. 126. L'exemple de andito, accès, (lat. ADITUM) (que Meyer-Lübke explique à partir de additum(?) par l'analogie de andare) procéderait du même traitement phonétique que andare mais ne lui serait pas postérieur : les deux mots remontent à ADIRE ou à ses dérivés.
- 2. Remarquons ici que Gaston Paris a supposé un *addare à l'origine de aller; il ne l'a pas rattaché à aditare mais à addere gradum (cf. Carlton C. Rice, Romance Étymologies p. 12): ceci ne paraît pas très naturel. Retenons du moins que Meyer-Lübke et Gaston Paris ont supposé tous deux une racine add- à la base de andito et andare.
- 3. Édouard Bourciez a écrit (Éléments de Ling. Rom., p. 507) que l'uniformisation de la finale de tous les subjonctifs puis des indicatifs (sous la forme -iamo) était « due aux

I 20 A. LANLY

Il nous reste maintenant à expliquer pourquoi le groupe d + yod de andiamo/andiate n'a pas évolué phonétiquement : andiamo/andiate auraient dû aboutir en effet à *anzamo/anzate, et donner un infinitif *anzare, formes — doublets — qui se sont d'ailleurs constituées par la suite en Italie à partir du composé avanti (avanzare, cf. en France av-ancer). Mais l'influence préservatrice des formes sans yod (andare, andate), l'analogie immédiatement établie entre andare et DARE, la nécessité de maintenir la marque du subjonctif et indicatif en -iamo/iate, et peut-être aussi une prononciation emphatique de la première syllabe and-dans les injonctions ou exhortations, ont maintenu l'intégrité de andiamo/andiate en face de andare et DARE, en face aussi des autres subjonctifs en -iamo.

* *

L'infinitif andare aurait ainsi été formé en Italie, en Toscane probablement, ¹ à partir de ADEAMUS et de ADITARE qui n'avaient plus d'attaches perçues avec un IRE sans doute déjà hors d'usage; il se serait rapidement étendu dans le monde romain encore facilement accessible : aussi le trouve-t-on sous cette forme en Castille (andar). Mais il n'a pas atteint la Roumanie et cela nous indique que sa création est postérieure à la rupture des relations avec la Dacie (année 271). Il n'a pas atteint non plus le Nord de la Gaule dans sa première vague; sinon nous aurions quelque *ander ². Cela nous permettrait de préciser que sa création (ou

subjonctifs très usuels siamo, abbiamo employés dans les phrases impératives »; mais, sans avoir soupçonné que andiamo pouvait être un subjonctif d'origine, il a pressenti son rôle dans cette affaire : « on doit avoir eu d'abord par extension [à l'indicatif] andiamo puis les autres verbes auront suivi. » An liamo devait d'autant plus facilement s'étendre à l'indicatif que c'était une forme unique, une survivance.

Quand Meyer-Lübke (ouv. cité, p. 180, note 1) considère que « l'indicatif gimus (jimus) fut remplacé par le subj. giamo (= EAMUS) parce que cette forme était plus fréquente que la précédente, étant renforcée par l'usage fréquent de cette dernière (giamo) en fonction d'impératif », il semble bien près de la vérité. On pourrait seulement ajouter que giamo est probablement la forme de « fondation » et que gimus est analogique (et doit son g à giamo, cf. Meyer-Lübke ibid., p. 186).

- 1. Cf. A. Dauzat, Études de Linguistique Française, p. 179 : « L'inspection de l'Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud montre qu'andare est une formation toscane ». Andare recouvre presque tout le Nord de l'Italie, et la Ligurie en particulier, de laquelle il a passé en Provence.
 - 2. Cf. toutefois l'ancien trançais anda! que l'on traduit par oui-da!

sa diffusion en Gaule) est postérieure aux invasions du ve siècle qui ont amené le démembrement de cette province romaine.

Nous pouvons aussi la situer dans le temps par rapport à un fait linguistique crucial: l'apparition des futurs et conditionnels de type roman (formes en -rei/-ro en italien, ria-rai en provençal, rais/-rai en français, etc.): celle-ci se situe entre le IVe et le VIe siècle (disparition phonétique des futurs en -bo par affaiblissement et effacement du b (v)). Quelle que soit l'étymologie qu'on attribue à ces formes du verbe italien (andereiandero), qu'elles viennent de l'infinitif + HABEO ou du subjonctif imparfait latin, conforme à l'infinitif et fait sur lui, elles supposent l'existence de andare: celui-ci a donc existé, en Italie, avant l'époque de formation des futurs romans; en Provence les futurs et conditionnels sont irai et iria (issus de IRE ou de IREM) : cela porte à penser qu'à la même époque anar n'y existait pas ou ne s'y était pas encore imposé; l'existence d'une forme anarai, si elle n'est pas secondaire, nous indique tout au plus que anar (ou *anarem)/anarai a pu entrer en concurrence avec IRE (ou IREM)/irai; mais en France nous ne trouvons aucune forme *alerai(s): cela ne montre-t-il pas que les archétypes de irais et irai étaient parfaitement installés lors de l'apparition de alare et que le système qui leur avait donné naissance n'était plus productif? Ces observations plaident en faveur d'une diffusion progressive de andare à travers les pays romans et de son évolution phonétique concomitante.

Le provençal, gascon et catalan-valencien anar résulte d'un traitement du groupe -nd particulier à ces régions (ou à une partie de ces régions) : nd s'est réduit à nn puis à n^2 .

```
ex.: MANDARE > mannar > manar cf. valencien mouna < MUNDA (annona) 3
```

Cette transformation s'est produite « quelquesois très tôt » 4 : ce serait précisément le cas ici, où anar s'est généralisé, comme nous allons voir,

^{1.} Cf. E. Thevenot, Les Gallo-Romains (Collection « Que sais-je)? » « En 475 il ne reste plus guère de romain [dans la Gaule] qu'un territoire exigu, entre Loire et Somme, coupé de l'Italie... »

^{2.} E. Bourciez, Éléments... § 179 c.

^{3.} Cf. un article de M. Bataillon sur la mouna dans le livre du Cinquantenaire de l'Université d'Alger.

^{4.} E. Bourciez, Ibid.

avant que le verbe n'atteigne la moitié septentrionale de la Gaule, dite par la suite « d'oïl ».

* * *

Pour expliquer aller (a. fr. aler) avec ce système les difficultés sont apparemment plus grandes. On pourrait penser à une formation parallèle à celle de andare. Quand nous invoquions la préposition ANTE (+ EAMUS) pour andiamo nous avions supposé, d'après l'exemple de adelante, un groupement ad + illa(c) + re, et nous n'avions rien inventé ¹. Mais c'est là une pure hypothèse ; si l'on trouve des adverbes tels que àlay (là-bas) en pays d'oc, on ne les trouve plus dans la zone de « aller ».

On pourrait soutenir aussi que « aller » résulte de l'évolution d'un diminutif (*ADITULARE OU *ADITELARE) de ADITARE et cette hypothèse ne serait à dédaigner ni pour le sens ni pour la forme ². La solution est à notre avis plus simple : l'ancien français aler ne serait pas autre chose que le méridional anar qui, en s'étendant de proche en proche, aurait subi quelque part une altération : la nasale n aurait fait place à un l. Sous quelles influences et dans quelles conditions?

On pense d'abord à une dissimilation (n pouvant devenir l, cf. *ORPHANINUM > orphelin) dans l'expression courante :

s'en anar (cf. limousin šœ n'anà) > s'en alar

nos en anam > *nos en alam (et, au Nord, alons)

Une assimilation a pu se produire dans une phrase où anar était suivi ou précédé de là (ou de ila, ilè 3)

anar (aner) (i) la > alar (aler) (i) là (bas)

vos anetz (i) là > vos alez (i) là 4

Les deux influences peuvent s'être conjuguées :

s'en anar (aner) (i) là > *s'en alar (aler) (i) là (bas).

Mais l'on nous a fait remarquer qu'une telle dissimilation ne s'était pas produite dans le Midi. Il nous faut donc rechercher aussi l'origine de la différence entre aler et anar dans les éléments phonétiques ou les

^{1.} Cf. note 1, p. 116.

^{2.} Elle est du moins bien préférable à celle de M. W. F. Manning (AD-ITERARE > *aditelare > *aditare > *allare...).

^{3.} ilà, ilè, ilo sont les formes actuelles signifiant là dans le couloir rhodanien (Atlas Ling. du Lyonnais de Mgr. Gardette, carte 1304).

^{4.} Cf. Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud. Point 143 : ālā ldy (Aoste). Point 140 : anë là (Mt Cenis).

tendances phonétiques qui opposent le Nord au Sud de la Gaule. On pourrait la voir dans le traitement du a accentué du suffixe -are. Audessus de Lyon ce a s'est diphtongué très tôt en aè (et a abouti à è vers le viiie siècle).

Cette prononciation distendue de la voyelle, jointe à l'attraction de la liquide finale r, a pu entraîner le n vers le l:

anar à > *anaer à.... > *alaèr > aler à....

Mais ce phénomène (n > l) ne s'est pas seulement produit en Gaule : nous trouvons dans la Vénétie Orientale quelques *alin* ou *alën* voisins de *anin* (à deux pas de *anden* ou *andemo*) T .

Fort de ce nouvel indice nous établirons une chaîne ou plutôt une « série » :

and are > anar > alar (ou alaer) > a. fr. aler 2.

Il faut seulement la situer dans l'ordre historique et géographique, en suivre ses cheminements et pour cela en trouver des traces encore vivantes dans la géographie linguistique de la France.

* * *

L'examen de la carte « aller chercher » de l'Atlas linguistique de la France nous montre toute une vaste région où entre ana(r) et ale(r) se situent des formes alà (pour un ancien alar) : c'est en gros la région lyonnaise, du département de la Loire au lac de Genève, la Savoie, le Dauphiné, le Jura et la Suisse Occidentale 3. Bien que ces régions aient été soumises aux influences venues du Nord aussi bien qu'à celles qui viennent du Midi il nous semble que les alà qu'on y rencontre, au moins à l'Est du Rhône, viennent du anar méridional. Les Atlas linguistiques nous donnent là-dessus des indices qui semblent probants. « Nous allons » se dit de part et d'autre du couloir rhodanien (département de la Loire et Est de l'Isère et de la Savoie) alē, alā, (carte n° 27 de l'A.L.F.). Ces formes sont en contact avec les anē, anā du Midi et nettement séparées des alõ

^{1.} Atlas Suisse-Italien de Jaberg et Jud, carte 1584: anin figure aux points 359, 338, 318; alen au point 357; alën au point 348.

^{2.} Nous nous apercevons, à la fin que Körking (cf. Miss Patton, article cité) après avoir obtenu andare à partir de AMBULARE, établissait aussi cette chaîne andare, anar, aler.

^{3.} L'Atlas Linguistique du Lyonnais de Mgr Gardette ne comporte pas, sauf erreur de notre part, de carte aller (à l'infinitif).

du Nord par une zone $v\tilde{a}$, $v\tilde{o}$. Ces $al\tilde{e}$, $al\tilde{a}$ nous paraissent bien prolonger (avec une phonétique n > l) les $an\tilde{e}$, $an\tilde{a}$ méridionaux : dans les vallées de la Savoie ou des Hautes Alpes il nous semble que ce sont des formes « indigènes ».

On peut donc supposer que la forme ala(r) du Lyonnais et des Alpes n'est pas une forme provençalisée de aler: ce serait anar qui en « remontant » se serait altéré puis, au-dessus de Lyon, aurait pris le suffixe du Nord(-er). Nous aurions un autre indice de ce que nous avançons dans la conjugaison même de cet ala(r) (carte « que j'aille » de l'A.L.F.): le subjonctif « lyonnais » est ale (var. aloe, alu), conforme au provençal an(e), sans le l mouillé du français (que j'aille): au Nord de Bordeaux, au contraire, les formes ay, ale, (avec l mouillé) décèlent la « descente » du français ou de la conjugaison » française. Même s'il pouvait être prouvé que ces ala lyonnais ou dauphinois sont des « poussées » secondaires du français, cela ne signifierait pas que, plus anciennement, vers les vievile siècles, anar n'a pas abouti à *alaer dans la zone où commençait à se produire le changement de timbre du a final de -are.

* * *

Ainsi le groupe andar(e) -anar -aller ne ferait pas partie de l'ensemble des mots importés à l'origine dans les pays colonisés par les Romains: ce serait un verbe de formation récente fait à partir du subjonctif d'un composé de ire et de l'infinitif du fréquentatif aditare. La diffusion de proche en proche expliquerait ses altérations. Il est certain aussi que andare n'aurait pas produit anar dans toute la zone actuellement occupée par cette forme ni que anar, à son tour, n'aurait pas produit alar puis aler dans tout le domaine aler de l'A.L.F.: la transformation s'est effectuée dans des lieux de passage obligés et, de là, les nouvelles formes se sont diffusées. Nous aurions pu situer les lieux de la mutation anar > alar dans le couloir rhodanien; le changement andare > anar ne s'est peut-être pas produit d'abord entre la zone andare et le Lyonnais. Mais la forme anar — qui s'étend de Nice à Bordeaux — s'était probablement généralisée très tôt et avait atteint du moins la basse vallée du Rhône. Il nous semble que sa diffusion, de la Provence vers le Lyonnais, s'est

^{1.} On considère souvent l'évolution du groupe nd > nn > n comme un fait phonétique « gascon ». Il est tout aussi bien « valencien ».

faite lentement, de proche en proche, en vertu de ce que F. de Saussure appelle la « force d'intercourse ¹ ». L'usage d'un mot d'une telle fréquence, et pour ainsi dire de première nécessité, devait inévitablement se répandre malgré tous les obstacles politiques.

Anar est aussi la forme de la Catalogne et de la province de Valence mais, antérieurement à la mutation, andar(e) avait pu atteindre la Castille et l'Ouest de l'Espagne où il s'est conservé. Nous ne connaissons, avons-nous dit, nulle trace d'un ander dans le Nord de la France.

* *

A l'appui de la solution que nous avons proposée nous pouvons rappeler quelques faits ou indices importants.

Nous faisons, étymologiquement, des diverses formes de andar(e) -anar -aller non un verbe ancien mais un composé (ou un dérivé de ce composé) d'un IRE trop court pour subsister et c'est déjà une satisfaction pour l'esprit.

Dans les diverses langues romanes occidentales ces formes d'appoint apparaissent aux mêmes personnes (1^{re} et 2^e personnes du pluriel du subjonctif-impératif, de l'indicatif ², imparfait de l'indicatif, passé simple, etc.). C'est que, pour toutes ces langues, il a existé quelque part une conjugaison de base, unique, de ce verbe composite de sens « aller » : si les deux premiers éléments sont communs (IRE-VADERE) comment ce troisième ne le serait-il pas ?

Les formes des infinitifs présentent certes de notables et progressives différences (et à cet égard nous aurions relevé une étape supplémentaire): mais la géographie linguistique permet d'esquisser l'histoire de la diffusion du mot et de rendre compte des variations observées, comme nous l'avons vu :

1° IVe-Ve siècles: formation de l'infinitif andare (à partir de ADEAMUS/ADITARE) en Toscane ou du moins dans le Nord de l'Italie (Ligurie, Plaine du Pô): il continue ADITARE, qui avait supplanté IRE et ADIRE, et il se répand sur le pourtour de la Méditerranée occidentale. Toutefois toutes ses « ondes » ne parviennent pas jusqu'en Castille où l'on ne trouve que

^{1.} Anglais « intercourse » (relations sociales, commerce, communications) (Cours de Linguistique Générale, p. 280 et note 1).

^{2.} L'occupation de ces positions pourrait s'expliquer précisément par ce fait que ce sont les personnes originelles : c'est un argument de plus pour nous.

andar, anda, anduve et où, par contre, ir, iba, yendo, se sont maintenus-2° vi siècle: andare devient anar dans le Midi de la France et l'Espagne Orientale.

3° De la fin du vie au ixe siècle cet anar gagne de proche en proche, s'altère en alar au sud de Lyon, ou en *alaèr si la mutation s'est produite seulement plus au nord, et aboutit à l'ancien français aler 1.

Les trois formes anden, anin, alën (nous allons) rassemblées dans un petit secteur de la Vénétie nous prouvent bien que les racines and(are), an(ar), al(er) sont, aussi, des variantes d'un seul verbe, même s'il y a une grande distance phonétique entre deux d'entre elles ².

Nous avons ainsi été amené à reconstituer un cheminement *inverse* 3, somme toute, de celui auquel pensait A. Dauzat en partant d'un gaulois alare « qui l'a emporté dans le Nord de la Gaule et la région alpestre; anare ou sa variante intensive annare [l'emportant] dans la région méditerranéenne »... tandis que « andare se présente en Castille et en Toscane comme une forme régressive... par réaction contre l'évolution populaire voisine qui amenait -nd- à -nn- » 4. Il nous semble qu'il y a plus de vraisemblance à situer l'origine du mot en Italie : c'est à partir de là en effet que le latin s'est étendu sur l'Europe Occidentale qui nous occupe aujour-d'hui.

* *

L'infinitif andare n'est pas la seule forme originelle mais c'est celle qui a servi de base au cours de la diffusion du verbe dans les autres pays romans; quand la conjugaison s'est répandue, aux mêmes personnes et temps qu'en Italie, les sujets parlants se sont référés à l'infinitif et toutes les formes ont évolué comme lui. Disons, si l'on préfère, que la conjugaison de l'italien andare est double au départ (1) ADEAMUS forme de ADIRE — 2) ADITARE).

- 1. Alare est attesté (sous cette forme latinisée) par les Gloses de Reichnau qui sont du VIIIe siècle.
- 2. Nous trouvons le rassemblement de formes en and-, an-, al- dans le secteur italien des Alpes Pennines (carte 1584 de l'Atlas de Jaberg et Jud). Mais alēn (Aoste) vient peut-être de Savoie.
- 3. Ce n'est pas de propos délibéré que nous avons pris le contre-pied des solutions proposées sur deux problèmes importants : c'est parce que nous y avons été amené à partir du latin.
 - 4. A. Dauzat, Études de Ling. Fr., p. 186.

Dans ces conditions nous voyons la constitution de la « conjugaison », composite ou du « tableau » (pour employer ces termes scolaires à défaut d'autres) du verbe de sens « aller », dans les langues romanes d'Occident, de la façon suivante :

1°) Verbe de départ : IRE

Il a laissé ses traces les plus nombreuses en Castille : mais à l'infinitif il a disparu très tôt sans doute en Gaule; en Italie il se présente sous une forme différente; dans ces deux pays il s'est cependant maintenu dans des « temps » à valeurs fortes ¹:

- a) -IREM (dans le Sud et le Nord de la Gaule, cf. prov. *iria*, *irai* et franc. *irai*(s). Si l'on n'admet pas notre thèse sur l'origine du conditionnel et du futur on doit dire que IRE s'est maintenu dans la périphrase IRE-HABEO.
 - b) EAMUS (EATIS) > giamo (en Italie)
 - 2º 1er Verbe de substitution : VADERE.

Il s'est installé dans la langue populaire de Rome dès l'époque impériale sur les positions où il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Il a dû toutefois céder certaines places au nouveau verbe andare -anar -aller.

3° 2° verbe nord-italien de substitution (issu de ADEAMUS/ADITARE) : andar(e) -anar -aller.

Il aurait pris place d'abord en Italie à l'infinitif et aux 1re et 2e personnes du pluriel du subjonctif-impératif, que nous considérons comme

1. Nous y verrions un indice de plus que les formes en -rai(s) ou -ria du français, de l'ancien provençal, (et par conséquent de l'espagnol) ne doivent pas leur origine à l'infinitif IRE mais à l'imparfait du subjonctif.

Les formes aniria, aniré que l'on trouve en provençal et en valencien (cf. Anglade, Gram. de l'ancien prov., p. 278 et Sanchis Guarner, Grammatica Valenciana, p. 168) doivent avoir été refaites sur les simples iré, iria, comme le dit Anglade. Plus exactement nous considérerions que le conditionnel et le futur de anar seraient inévitablement retombés sur les seuls vestiges (iria, iré) laissés par le simple IRE.

La notion « aller » a ainsi disposé d'un double jeu de conditionnels et futurs : les anciens ont influencé les nouveaux.

Mais on pourrait interpréter autrement les formes anirai (provençal) et aniria/anire (valencien) et penser à un prototype *anir (en Italie *andire) issu de ADIRE, en face de andare/anar. En ce qui nous concerne nous avons une raison majeure d'y renoncer: nous considérons en effet que le conditionnel est la forme première, antérieure au futur: or le provençal n'a pas de aniria: son futur anirai ne peut être que secondaire et analogique de irai. De toute façon les sujets parlants ont vu, d'instinct, que anarai et irai exprimaient la même notion et appartenaient en somme au même verbe: aussi ont-ils fait un anirai.

ses formes originelles. Puis son subjonctif andiamo se serait étendu à l'indicatif présent. Sur l'infinitif enfin se sont formés un participe, un imparfait de l'indicatif, des temps composés, etc...

Ainsi, dans un premier temps, les différences des formes du verbe IRE, encore accentuées par l'évolution phonétique, auraient abouti à la dislocation de sa « conjugaison ». Mais par la suite, à partir des formes conservées d'un composé, la constitution d'un nouveau verbe aurait permis, au fond, à IRE, méconnaissable, de reconquérir beaucoup de positions perdues : d'abord l'infinitif puis, par exemple, le subjonctif présent français (que j'aille remplaçant que je voise).

C'est là une vue d'étymologiste. Aux yeux des sujets parlants andare est un verbe différent de IRE (cf. en Castille où ils subsistent l'un et l'autre comme des synonymes ou plutôt des verbes de sens très voisins).

* * *

Conclusion.

Sur les origines des verbes romans andar(e) -anar -aller les linguistes ont tenté toutes les explications, sauf une toutefois : ils ne semblent pas avoir remarqué la parenté, et presque la similitude, entre ADEAMUS et andiamo. Ils ne se sont pas attachés non plus à ADITARE. Ils ont sans doute sous-estimé la force de continuité des mots et les liens de filiation des langues romanes avec le latin.

Ce n'est pas par hasard que nous avons recherché l'origine de andar(e) -anar -aller autour du verbe latin de même sens le plus usuel. Lors de la transplantation d'une langue les mots de première nécessité sont évidemment appris les premiers sans difficulté et ne se perdent pas — ou du moins pas entièrement —.

D'autre part la combinaison à peu près semblable de ces trois verbes avec vadere et ire pour former une conjugaison composite, dans les langues romanes occidentales, nous incitait à les ramener à l'unité puis à situer, comme il est naturel, leur origine commune en Italie : les différences s'expliqueraient par les traitements subis dans des pays divers et par une diffusion de proche en proche selon cette chaîne :

1. Dans le couloir rhodanien des formes $v\delta$, $v\tilde{a}$ sont encore vivantes à la 1^{re} personne du pluriel de l'indicatif présent. Ailleurs « nous allons » a triomphé.

Toscane: andare (cf. Castille: andar) — Provence: anar — Lyonnais: alar (ou alaèr) — France d'Oïl: aler (a. fr.)

Celle-ci commence bien par la forme la moins évoluée ou la moins usée. Retrouver phonétiquement et sémantiquement, dans *andare* et sa « série », IRE, ou un composé de IRE, a toutes les apparences d'une découverte. Le subjonctif-impératif ADEAMUS était assez fort — forme et valeur — pour garder une existence propre, malgré le naufrage des autres formes, et justifier notre idée. Il a pu « s'accrocher » aussi à l'infinitif parent ADITARE, bien vivant au IVe siècle, et successeur effectif de ADIRE.

Nous sommes parti de ANTE, à tort peut-être, mais cela n'a pas d'importance puisque cet adverbe nous a conduit à andiamo; dès lors il ne s'agissait plus d'une hypothèse mais d'une interprétation de forme. L'italien giamo nous a permis de corroborer cette interprétation et en quelque sorte de faire une vérification d'étymologie. Il nous a apporté un autre secours: il nous a montré qu'à partir du subjonctif-impératif une conjugaison pouvait se constituer, ou au moins se reconstituer, partiellement.

A vrai dire nous avions construit notre explication sans remarquer l'existence de giamo -gimo -gire. Ces trois formes n'arrivaient-elles pas pour nous apporter une preuve scientifique — une double preuve? Certes elles ne donnent pas le moyen de faire une vérification directe de l'étymologie proposée (et de la constitution d'une nouvelle conjugaison); nous pouvons du moins vérifier sur le verbe simple ce que nous avons attribué à un composé. Cette possibilité est presque providentielle : toutes les explications touchant l'origine des langues romanes sont-elles mieux confirmées? Nous avions le sentiment que notre interprétation n'était pas une vue de l'esprit : grâce à giamo-gimo-gire nous en sommes à peu près sûr. D'après EAMUS/giamo un infinitif gire s'est formé ou régénéré : d'après ADEAMUS/adiamo un infinitif andare aurait pu être créé : l'influence de ANTE en expliquerait peut-être le -n; mais pour justifier celuici et la finale-are (en face de gire) il vaut mieux recourir à ADITARE : le couple andiamo/andare ne serait pas autre chose que le représentant évolué dès le VIe siècle de ADEAMUS/ADITARE. Sa formation ne fait pas beaucoup plus de difficulté que celle — indiscutée — de giamo/gire à partir de EAMUS/IRE. Si ADEAMUS/ADITARE n'appartenaient pas exactement au même verbe c'étaient deux formes particulièrement vivantes, l'une de la notion « allons » (au moins au même titre que EAMUS), l'autre de la notion « aller » : elles se seraient d'autre part alignées l'une sur l'autre en se prêtant un appui mutuel, à la suite de l'effacement de ADIRE.

Au terme de cette communication, nous aurions trouvé dans le subjonctif-impératif andiamo la « forme-clé ¹ », ou l'une des deux « formesclés », de andare -anar -aller.

Formes presque semblables (compte tenu de l'évolution phonétique normale), formes de grande fréquence ², ayant le même sens, dans un même pays, ADEAMUS et andiamo peuvent-elles être étrangères l'une à l'autre ? Est-il croyable que ADEAMUS — et l'ADITARE envahissant du IVe siècle — aient cessé de vivre quand nous trouvons à l'autre extrémité du « pont latin » andiamo et andare ? Les « mystères » de la langue française et des langues romanes seraient sans doute moins nombreux que l'on n'a cru si l'on voulait bien remonter au latin parlé, classique et vulgaire : andare doit découler de la source latine comme venir(e); anar ne semble pas pouvoir s'expliquer sans un andare préalablement constitué ni aller sans anar ³ — ou sans ADITARE → *ADITELARE.

Alger. A. Lanly.

1. En utilisant des « postulats » linguistique, sémantique, phonétique. Si nous avions raison ce ne serait pas encore « la faillite de l'étymologie phonétique » (pour reprendre le titre d'un ouvrage de Gilliéron).

2. adire ad urbem (cf. Cic. Verr. 4, 26) et adire + nom de ville (cf. Non cuivis homini contingit adire Corinthum (Horace, Épitre I, 17) sont des constructions courantes et familières.

3. Cette esquisse avait été envoyée à la composition quand Mgr Gardette nous a signalé la parution de l'intéressant article de M. G. de Poerck dans *Etymologica* (ou Mélanges Wartburg) : « aller, essai de définition sémantique et d'étymologie. »

D'après les Gloses de Reichnau et des exemples anciens l'auteur considère que le sens premier de *alare* est « partir » et que par conséquent son étymologie doit être recherchée dans un verbe signifiant « partir ». Dans ces conditions *alé* serait le continuateur du latin ABLATUM, participe de AUFERRE.

Nous ne pouvons plus examiner cette thèse comme il conviendrait. Disons cependant que allatum, invoqué par Miss Patton, nous paraîtrait plus conforme au sens et même à la forme de « allé ». Peut-on d'autre part tirer de quelques exemples une indication formelle sur le sens premier de alare? Dans d'autres exemples anciens « aler » a le sens que nous appellerons normal. Exprimant proprement l'action d'un sujet en marche ou en déplacement, aller marque surtout la direction vers un point; il implique nécessairement aussi l'éloignement d'un autre point. Parfois ce dernier aspect peut dominer mais le fait que la langue ait dû, en ce cas, ajouter » en » (s'en aller) n'indique-t-il pas quel était le sens naturel de aller — conforme à celui de ADIRE ?

Afferri comme Auferri nous apparaissent seulement comme des équivalents sémantiques, des synonymes imagés de IRE ou ADIRE: ils sont à ces derniers verbes comme « se rendre » ou le populaire « s'amener » sont à aller et venir; et ils n'expliquent ni anar ni andare.

Remarquons que M. G. de Poerck citant quatre ou cinq exemples d'ancien français (Passion) où figurent les formes anaz, anned, annar, admet implicitement que annar et aler sont des formes différentes d'un même verbe.